

[®]
Dayton



**Ventilateurs
d'extraction à
entraînement
direct
pour zone
dangereuse**

**Modèles 10D996 à 10D999,
10E001 à 10E007, 10E009 à 10E020,
32ZN53 et 32ZN54**



Dayton

LIRE ET CONSERVER CES INSTRUCTIONS.

IL FAUT LES LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE COMMENCER À ASSEMBLER, INSTALLER, FAIRE FONCTIONNER OU ENTRETENIR L'APPAREIL DÉCRIT.

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER AUTRUI, OBSERVER TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ. NÉGLIGER D'APPLIQUER CES INSTRUCTIONS PEUT CAUSER DES BLESSURES ET/OU DES DOMMAGES MATÉRIELS! CONSERVER CES INSTRUCTIONS POUR CONSULTATION ULTÉRIEURE.

SE REPORTER AU DOS DE LA PRÉSENTE BROCHURE POUR LES INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE DAYTON ET D'AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES.

N° de modèle : _____

N° de série : _____

Date d'achat : _____

*Brochure 5S7003 /Imprimé aux États-Unis
04632 Version 2 9/2015*

*© 2006 - 2015 Dayton Electric Manufacturing Co.
Tous droits réservés*

AVANT DE COMMENCER

AVERTISSEMENT

L'installation et le dépannage doivent impérativement être confiés à du personnel qualifié.



Alimentation électrique :

- La compatibilité de la tension et l'intensité nominales du moteur avec l'alimentation électrique doit être vérifiée avant le raccordement électrique définitif. Le câblage d'alimentation de la soufflante doit être correctement protégé par un disjoncteur et conforme aux codes de l'électricité en vigueur.



Outillage nécessaire :

- Visserie anti-corrosion
- Mètre ruban
- Verrouillage et étiquetage
- Multimètre

DÉBALLAGE



Contenu :

- Ventilateur d'extraction à entraînement direct pour zone dangereuse Dayton® (1)
- Manuel d'utilisation et de pièces détachées (1)



Contrôler :

- Après avoir déballé l'appareil, vérifier l'absence de tout dommage éventuellement causé par le transport. Vérifier qu'il n'y a pas de pièces desserrées, manquantes ou endommagées. Les réclamations pour dommages dus au transport sont à adresser au transporteur.
- Vérifier que les boulons, vis, vis de calage, etc. ne se sont pas desserrés durant le transport. Resserrer le cas échéant. Actionner l'hélice à la main pour s'assurer qu'elle tourne librement.



- Voir les instructions générales de sécurité à la page 2 et les rubriques « Avertissement » et « Attention » comme sur l'illustration.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ

Les ventilateurs d'extraction à entraînement direct pour zone dangereuse sont conçus pour la ventilation d'espaces contenant des vapeurs, gaz ou poussières inflammables ou explosifs en vertu de l'Article 500 du National Electrical Code (NEC). Le moteur est dans une enceinte antidéflagrante refroidie par ventilateur avec isolation de Classe B (si cela est marqué sur le moteur). Tous les ventilateurs sont homologués UL/cUL Norme 1203, NEC Classe I, Division I, Groupes C et D; NEC Classe II, Division I, Groupes F et G (modèle 10E020 Groupes E, F et G).

▲ DANGER *Ne pas dépendre d'un interrupteur comme unique moyen de coupure de l'alimentation lors de l'installation ou de l'entretien de l'appareil. Pour écarter les risques d'incendie, de choc électrique ou de blessure grave, veiller à toujours débrancher, verrouiller et étiqueter la source de courant avant l'installation ou l'entretien. Sur les modèles équipés d'un moteur à protection thermique, le moteur redémarre sans avertir après le déclenchement de la protection thermique. Ne pas toucher le moteur en marche, il peut être assez chaud pour causer des lésions.*

▲ DANGER *Ne pas placer de parties du corps ni d'objets dans les ouvertures du ventilateur si le moteur est raccordé à une source de courant.*

1. Lire et respecter toutes les instructions et marques de mise en garde. S'assurer que la source d'alimentation est conforme aux exigences pour le matériel et à la réglementation en vigueur.
2. Les ventilateurs doivent être assemblés, posés et entretenus par un technicien qualifié. Confier tous les travaux d'électricité à un électricien qualifié.
3. Respecter tous les codes d'électricité et de sécurité en vigueur aux États-Unis et au Canada, ainsi que le National Electrical Code (NEC) et l'Occupational Safety and Health Act (OSHA) aux États-Unis. Mettre le moteur à la terre conformément à l'Article 250 (mise à la terre) du NEC. Au Canada, respecter le Code canadien de l'électricité.
4. Toutes les pièces en mouvement doivent être protégées.

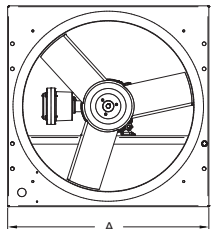
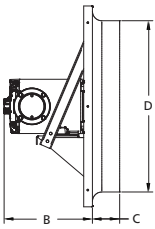
▲ ATTENTION *Pour réduire le risque de blessure corporelle, respecter ce qui suit :*

L'OSHA exige des protections agréées OSHA lorsque l'appareil est posé à moins de 2,1 m (7 pi) du niveau du sol ou de travail.

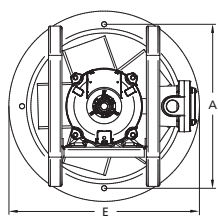
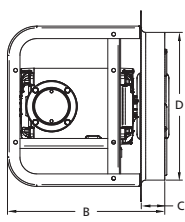
Les normes UL/cUL exigent des protections agréées OSHA lorsque l'appareil est posé à moins de 2,5 m (8 pi) du niveau du sol ou de travail.

CARACTÉRISTIQUES

Temp. ambiante max.	40 °C (si cela est marqué sur le moteur)
Orientation de pose	Vertical ou horizontal
Matériau de l'hélice	Aluminium
Matériau du registre	Galvanisé
Conformité réglementaire	UL 1203, CSA n° 30 et CSA n° 25, AMCA Son et air

Dimensions du ventilateur sur panneau (cm)

Figure 1

	32ZN53 10D996	10D997 10D998	10D999	10E001	10E002 10E003	10E004 10E006	10E005	10E007
A	40,6	50,8	55,9	55,9	61,0	71,1	71,1	71,1
B	24,1	24,1	24,1	27,9	29,2	29,2	29,2	30,5
C	6,4	8,3	7,9	7,9	9,5	9,8	9,8	9,8
D	31,1	41,9	47,0	47,0	52,1	62,2	62,2	62,2
Diamètre d'hélices	30,5	40,6	45,7	45,7	50,8	61,0	61,0	61,0
Dia. arbre	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Ouverture conseillée (carrée)	36,8	47,0	52,1	52,1	57,2	67,3	67,3	67,3
Nombre de pales	5	3	3	3	3	2	3	3

Dimensions du ventilateur sur couronne (cm)

Figure 2

	32ZN54 10E009	10E010 10E011	10E012 10E013	10E014 10E015	10E016 10E018	10E017 10E019	10E020
A	37,8	47,9	53,0	58,4	68,3	68,3	81,3
B	29,2	34,3	34,3	34,3	34,3	34,3	44,5
C	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1
D	31,8	41,9	47,0	52,1	62,2	62,2	77,5
E	41,3	51,4	56,5	61,6	71,8	71,8	87,0
Diamètre d'hélices	30,5	40,6	45,7	50,8	61	61	76,2
Dia. arbre	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Ouverture conseillée (dia.)	34,3	44,5	49,5	54,6	64,8	64,8	80,0
Nombre de pales	5	3	3	3	3	2	6

4 PERFORMANCES

Modèle – Modèle –
monophasé triphasé
115/208-230 208-230/460

HP tr/min 0,00 po SP à 5 pi Débit d'air (pi³/min) à la pression statique indiquée
Sones à 0,00 po 0,125 po 0,25 po 0,375 po 0,50 po

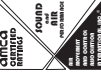
Ventilateurs sur panneau

32ZN53	—	1/6	1750	13,4	1347	1262	1142	947	604
—	10D996	1/4	1750	13,4	1347	1262	1142	947	604
10D997	10D998	1/4	1750	14,1	2476	2288	2061	1769	1350
10D999	10E001	1/3	1750	19,1	3168	2912	2612	2219	1599
10E002	10E003	1/2	1750	23	4557	4254	3919	3542	3101
10E004	10E006	1/2	1750	26	5669	4946	4010	2963	1906
10E005	10E007	3/4	1750	28	6317	5851	5314	4729	4117

Ventilateurs sur couronne

32ZN54	—	1/6	1725	13,6	1147	999	803	682	—
—	10E009	1/4	1725	13,6	1147	999	803	682	—
10E010	10E011	1/4	1750	17,0	2153	1943	1713	1366	1125
10E012	10E013	1/4	1750	21	2371	2089	1756	1423	1088
10E014	10E015	1/4	1750	23	2429	2074	1744	1341	1098
10E016	10E018	1/3	1750	30	3837	3305	2637	1970	—
10E017	10E019	1/2	1750	26	5669	4946	4010	2963	1906
10E020	—	3/4	1140	28	8153	7515	6804	5957	4956

Valeurs certifiées pour une installation de type A : admission libre, refoulement libre. Les valeurs indiquées ne tiennent pas compte des effets des équipements connexes (accessoirs). La vitesse (tr/min) indiquée est nominale. Valeurs basées sur la vitesse effective lors de l'essai. Les données acoustiques indiquées sont des valeurs de sonie exprimées en sones ventilateur à 1,5 m (5 pi) en champ libre hémisphérique calculés selon la norme AMCA 301. Valeurs indiquées pour une installation de type A : niveaux de sonie hémisphérique à l'admission libre.



Dayton Electric Mfg. Co. certifie que les ventilateurs décrits aux présentes sont autorisés à porter le sceau de l'AMCA. Les caractéristiques indiquées ici reposent sur des essais et procédures effectués conformément à la Publication 211 et à la Publication 311 de l'AMCA et répondent aux exigences du programme de certification des caractéristiques de l'AMCA.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

⚠ AVERTISSEMENT

L'installation et le dépannage doivent impérativement être confiés à du personnel qualifié.

⚠ ATTENTION

Si des gaz autres que de l'air propre doivent être évacués au moyen de ce ventilateur, alors l'utilisateur a pour responsabilité de déterminer si le ventilateur est adapté et sûr pour l'application considérée.

⚠ AVERTISSEMENT

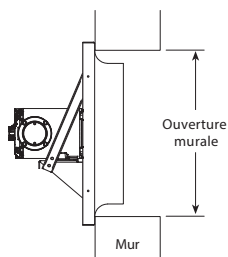
Ne pas utiliser aux endroits où des résidus de peinture peuvent s'accumuler sur le moteur.

⚠ ATTENTION

Pour réduire le risque d'inflammation dans les atmosphères dangereuses, débrancher le ventilateur du circuit d'alimentation avant de l'ouvrir. Garder le moteur hermétiquement fermé lorsqu'il est en marche.

Pose murale

1. Amener le ventilateur à l'emplacement où il doit être monté.
2. Découper une ouverture de taille adaptée dans le mur.

**Figure 3**

3. Le ventilateur doit être solidement fixé à l'intérieur d'une ossature pour éviter tout mouvement ou flexion du cadre de ventilateur durant la marche. Le cadre de ventilateur doit être soutenu de façon uniforme sur tous les côtés à l'intérieur de l'ossature. Par ailleurs, prendre garde à éviter toute torsion du cadre de ventilateur durant la pose.

REMARQUE : La flexion ou le déplacement du cadre de ventilateur durant la marche produit des vibrations dommageables pour l'appareil.

4. Le ventilateur doit être posé dans l'ouverture avec un espacement de 6,4 mm (1/4 po) sur le périmètre. L'encadrement doit être fixé à la structure du bâtiment à l'aide de vis anticorrosion (non fournies). Les vis doivent être posées à travers tous les trous de fixation prépoïnçonnés.
5. Vérifier le bon serrage de toute la visserie.
6. Vérifier le sens de rotation de l'hélice en mettant brièvement l'appareil en marche. Le sens de rotation doit être celui indiqué sur l'autocollant apposé sur l'appareil. Sur les installations triphasées, le sens de rotation peut être inversé par l'inversion de deux quelconques des trois fils électriques. Pour les installations monophasées, suivre le schéma de câblage figurant sur le moteur.

Raccordement électrique

REMARQUE : Voir le câblage sur la plaque signalétique du moteur. Se reporter aux procédures de pose et de câblage du fabricant de commutateur.

- Le moteur et le ventilateur doivent être solidement reliés à la terre (métal nu) via une masse électrique adaptée, telle qu'une conduite d'eau reliée à la terre ou un circuit de terre.

⚠ AVERTISSEMENT *Respecter tous les codes de sécurité en vigueur, notamment le National Electrical Code (NEC) et le National Fire Protection Act (NFPA).*

REMARQUE : Le moteur et le commutateur doivent être classés « milieu dangereux » pour que le ventilateur soit utilisable dans des milieux dangereux. La pose doit être effectuée par du personnel qualifié, avec un moteur et un sectionneur adaptés pour l'application considérée.

- Câbler le moteur pour la tension souhaitée conformément au schéma de câblage sur le moteur.

Schéma de câblage pour :		
<p>32ZN53, 10D997, 10D999, 10E002, 10E004, 10E005, 32ZN54, 10E010, 10E012, 10E014, 10E016, 10E017</p>	<p>10D996, 10D998, 10E001, 10E003, 10E006, 10E007, 10E009, 10E011, 10E013, 10E015, 10E018, 10E019</p>	<p>10E020</p>
<p>BASSE TENSION - ROTATION ANTIHORAIRE</p> <p>HAUTE TENSION - ROTATION ANTIHORAIRE</p> <p>POUR LA ROTATION DANS LE SENS HORAIRE, INVERSER LES CONDUCTEURS ROUGE ET NOIR (POUR LES DEUX TENSIONS)</p>	<p>HAUTE TENSION - ROTATION ANTIHORAIRE</p> <p>BASSE TENSION - ROTATION ANTIHORAIRE</p>	<p>BASSE TENSION - ROTATION ANTIHORAIRE</p> <p>HAUTE TENSION - ROTATION ANTIHORAIRE</p>

- Câbler les commutateurs de commande au niveau du sol.
- Avant d'activer le ventilateur, vérifier qu'il n'y a aucune obstruction ni débris susceptibles d'entraver l'hélice.

UTILISATION

- Avant de démarrer et d'utiliser le nouveau ventilateur Dayton, vérifier le bon serrage de toute la visserie. En particulier, contrôler les vis de calage du moyeu d'hélice.
En position Arrêt, ou avant de brancher l'alimentation du ventilateur, tourner l'hélice à la main pour s'assurer qu'elle ne heurte pas l'orifice ni aucun autre obstacle.
- Démarrer le ventilateur et l'arrêter immédiatement pour vérifier que le sens de rotation de l'hélice correspond à la flèche dans le compartiment du moteur.
- Lorsque le ventilateur est en marche, observer son fonctionnement et vérifier l'absence de bruits inhabituels.
- Vérifier l'intensité consommée par le moteur pour éviter sa surcharge. Le système étant pleinement en marche, mesurer l'intensité de courant vers le moteur et la comparer à l'intensité nominale figurant sur la plaque signalétique pour vérifier s'il fonctionne dans des conditions de charge admissibles. Voir les performances à la page 4.
- Garder les ouvertures d'admission et les approches du ventilateur propres et non obstruées.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Symptôme	Cause(s) possible(s)	Action corrective
Le ventilateur ne fonctionne pas	<ol style="list-style-type: none"> Fusible grillé ou disjoncteur ouvert Mauvais câblage Électricité coupée 	<ol style="list-style-type: none"> Changer le fusible ou le disjoncteur Couper l'alimentation et contrôler le bon raccordement des câbles Communiquer avec la compagnie d'électricité
Flux d'air	<ol style="list-style-type: none"> L'hélice tourne à l'envers Pression statique insuffisante 	<ol style="list-style-type: none"> Inverser la rotation du moteur, recâbler le moteur Vérifier les calculs de pression statique
Bruit ou vibration excessifs	<ol style="list-style-type: none"> Matières étrangères dans un palier Hélice desserrée Ventilateur pas solidement ancré 	<ol style="list-style-type: none"> Changer le ventilateur Serrer les vis de calage ou les vis de bague conique Fixer correctement
Surcharge ou surchauffe du moteur	<ol style="list-style-type: none"> Rotation incorrecte de l'hélice Sur- ou sous-tension secteur 	<ol style="list-style-type: none"> Contrôler le câblage du moteur Communiquer avec la compagnie d'électricité

REMARQUE : Aucune pièces détachées disponible. Le changement de pièces invalide l'homologuées UL/cUL Norme 1203.

ENTRETIEN**▲ AVERTISSEMENT**

La pose, le dépannage et le remplacement de pièces doivent être effectués exclusivement par du personnel qualifié.

▲ AVERTISSEMENT

Couper et verrouiller la source d'alimentation avant l'entretien.

▲ AVERTISSEMENT

L'appareil doit être rendu non opérationnel lors du nettoyage ou de l'entretien.

1. En fonction de l'utilisation et du degré de saleté de l'air, il convient d'établir un contrôle à intervalles réguliers pour le nettoyage de l'hélice, du caisson et des surfaces avoisinantes.
2. Vérifier l'absence de bruits inhabituels durant la marche du ventilateur.
3. Contrôler et resserrer régulièrement toute la visserie.
4. Suivre les instructions du fabricant du moteur concernant sa lubrification.

REMARQUE : Aucune pièce détachée disponible.

GARANTIE LIMITÉE D'UN AN FOURNIE PAR DAYTON

GARANTIE LIMITÉE D'UN AN FOURNIE PAR DAYTON. Tous les modèles de produits Dayton® couverts dans ce manuel sont garantis par Dayton Electric Mfg. Co. (« Dayton ») au premier utilisateur contre tout défaut de fabrication ou de matériau, dans des conditions d'utilisation normales durant un an à compter de la date d'achat. Si le produit Dayton fait partie d'un ensemble, seul le composant du produit présentant un défaut est couvert par la présente garantie. Tout produit ou toute pièce présentant un défaut de fabrication ou de matériau et retourné(e) à un centre de service agréé désigné par Dayton ou par un représentant désigné de Dayton, port payé, sera à titre de recours exclusif, réparé(e) ou remplacé(e) par un produit neuf ou une pièce neuve, ou par un produit ou une pièce remis à neuf d'utilité égale, ou fera l'objet d'un remboursement intégral, au choix de Dayton ou d'un représentant désigné de Dayton, sans frais. Voir les procédures de réclamation sous garantie limitée sous la rubrique « Service de garantie » ci-après. La présente garantie est annulée en cas de preuve de mésusage, de réparation défectueuse, d'installation défectueuse, d'utilisation abusive ou de modification. La présente garantie ne couvre pas l'usure normale des produits Dayton ou des composants de ces produits, ou des produits ou des composants de ces produits qui sont consommables durant une utilisation normale. La présente garantie limitée donne aux acheteurs des droits spécifiques et il est également possible de bénéficier d'autres droits qui varient selon les juridictions.

CLAUSES D'EXONÉRATION DE GARANTIE ET LIMITES DE RESPONSABILITÉ CONCERNANT TOUS LES CLIENTS POUR TOUS LES PRODUITS

LIMITES DE RESPONSABILITÉ. DANS LA MESURE PERMISE AU TITRE DE LA LOI APPLICABLE, DAYTON DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE ET INDIRECT. LA RESPONSABILITÉ DE DAYTON EST DANS TOUS LES CAS LIMITÉE ET NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT.

CLAUSE D'EXONÉRATION DE GARANTIE. DAYTON S'EST DILIGEMMENT EFFORCÉE D'ILLUSTRE ET DE DÉCRIRE DE MANIÈRE EXACTE LES PRODUITS DE CETTE BROCHURE. CEPENDANT, CES ILLUSTRATIONS ET CES DESCRIPTIONS NE SONT DONNÉES QU'À TITRE D'IDENTIFICATION ET NE GARANTISSENT PAS EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT QUE LES PRODUITS SONT DE QUALITÉ MARCHANDE OU ADAPTÉS À UN USAGE PARTICULIER, OU QU'ILS SERONT NECESSAIREMENT CONFORMES AUX ILLUSTRATIONS OU AUX DESCRIPTIONS FOURNIES. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES CI-DESSOUS, AUCUNE GARANTIE OU AFFIRMATION DE FAIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, AUTRE QUE CELLE ÉNONCÉE À LA RUBRIQUE « GARANTIE LIMITÉE » CI-DESSUS, N'EST FOURNIE OU AUTORISÉE PAR DAYTON.

CONFORMITÉ DU PRODUIT. DANS DE NOMBREUSES JURIDICTIONS, LES CODES ET LES RÉGLEMENTATIONS QUI RÉGISSENT LES VENTES, LA CONSTRUCTION, L'INSTALLATION ET/OU L'UTILISATION DE PRODUITS POUR CERTAINS USAGES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS DE CEUX DE RÉGIONS AVOISINANTES. BIEN QUE DAYTON SE SOIT EFFORCÉE DE RENDRE SES PRODUITS CONFORMES À CES CODES, LA SOCIÉTÉ NE PEUT EN GARANTIR LA CONFORMITÉ ET NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE LA MANIÈRE DONT LES PRODUITS SONT INSTALLÉS OU UTILISÉS. AVANT D'ACHETER ET D'UTILISER UN PRODUIT, IL EST CONSEILLÉ D'ÉtudIER LES DIRECTIVES DE SÉCURITÉ/CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES AINSI QUE LES CODES ET RÉGLEMENTATIONS NATIONAUX ET LOCAUX APPLICABLES, ET DE S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ À CES CODES DE CES PRODUITS, DE LEUR INSTALLATION ET DE LEUR UTILISATION.

CONSOMMATEURS SEULEMENT. CERTAINS ASPECTS DES DÉNIS DE GARANTIE NE SONT PAS APPLICABLES AUX PRODUITS DE CONSOMMATION VENDUS AUX CONSOMMATEURS; (A) CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DE SORTE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION SUSMENTIONNÉE PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS; (B) EN OUTRE, CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS DE LIMITER SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, PAR CONSÉQUENT LA LIMITE SUSMENTIONNÉE PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS; ET (C) EN VERTU DE LA LOI, DURANT LA PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER APPLICABLE AUX PRODUITS DE CONSOMMATION ACHETÉS PAR DES CONSOMMATEURS, EST SUSCEPTIBLE DE NE PAS POUVOIR ÊTRE EXCLUE OU AUTREMENT DÉNIÉE.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE S'APPLIQUE SEULEMENT AUX ACHETEURS AUX ÉTATS-UNIS POUR UNE LIVRAISON À L'INTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS.

SERVICE DE GARANTIE

Pour obtenir le service de garantie si le produit couvert a été acheté directement auprès de W.W. Grainger, Inc. (« Grainger »), (i) écrire, téléphoner à la succursale ou visiter la succursale locale de Grainger auprès de laquelle le produit a été acheté ou une autre succursale de Grainger à proximité (consulter le site www.grainger.com pour obtenir la liste des succursales de Grainger); ou (ii) communiquer avec Grainger en se rendant sur le site www.grainger.com et en cliquant sur le lien « Contact Us » en haut de la page, puis sur le lien « Email us »; ou (iii) appeler le service clientèle (sans frais) en composant le 1-888-361-8649. Pour obtenir le service de garantie si le produit couvert a été acheté auprès d'un autre distributeur ou d'un autre détaillant, (i) se rendre sur le site www.grainger.com pour obtenir le service de garantie; (ii) écrire, téléphoner à une succursale ou visiter une succursale de Grainger à proximité; ou (iii) appeler le service clientèle (sans frais) en composant le 1-888-361-8649. Dans tous les cas, il sera nécessaire de fournir dans la mesure du possible, la date d'achat, le numéro d'origine de la facture, le numéro de stock, une description du défaut et tout autre élément spécifié en vertu de la présente garantie limitée d'un an de Dayton. Il sera peut-être exigé de renvoyer le produit moyennant certains frais pour qu'il soit vérifié. Il est possible d'obtenir un suivi quant aux vérifications et aux modifications en cours par les moyens indiqués. Le titre et le risque de perte passe de l'acheteur au transporteur public lors de la livraison, par conséquent si le produit est endommagé pendant son transport, toute réclamation doit être déposée auprès du transporteur, et non pas auprès du détaillant, Grainger ou Dayton. Pour toute information sur la garantie concernant les acheteurs et/ou une livraison à l'extérieur des États-Unis, utiliser les informations de contact suivantes applicables :

**Dayton Electric Mfg. Co.,
100 Grainger Parkway, Lake Forest, IL 60045 États-Unis
ou composer le +1-888-361-8649**